Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Par l'épreuve

La proclamation qui doit lancer le premier appel des conscrits et mettre la loi du service militaire en vigueur, est annoncée pour la fin de la semaine.

Déjà les tribunaux d'exemptions sont constitués à travers le Canada, et, dans les villes, les bureaux d'examen médical fonctionnent depuis deux semaines.

On ne sait trop quelles directions les tribunaux d'exemptions auront à suivre. Il est clair que s'ils ont l'ordre de se montrer aussi sévères pour accorder l'exemption que les médecins sont faciles pour décerner des certificats de "bons pour le service", la première classe comprenant les célibataires et veufs de 20 à 34 ans suffira amplement à fournir les cent mille recrues demandées. Toutefois, les journaux officieux ne cessent de répéter que les exemptions seront faciles et qu'il n'y aura probablement qu'un homme de pris sur cinq.

Comme chacun sait, c'est un délit prévu dans la loi de ne point se rapporter aux autorités militaires dans le délai qui sera fixé par la proclamation ou de conseiller à quelqu'un de ne point tenir compte de la proclamation.

L'application d'une loi aussi périlleuse au moment où les Chambres sont dissoutes, à la veille d'une lutte électorale passionnante, est évidemment tout ce qu'il y a de plus de regrettable et l'on peut constater une fois de plus qu'il eut été infiniment plus sage d'attendre au moins que le gouvernement fut reconstitué par les élections.

Un journal important d'Angleterre, le *Manchester Guardian*, se demande si la conscription vaut en somme ce qu'elle va coûter. "La loi de conscription, écrit-il, est destinée à l'enrôlement de 100,000 recrues. Indubitablement, c'est un chiffre qui a de l'importance pour le Canada, mais personne n'oserait avancer qu'il a une importance décisive dans une guerre qui a jeté sur le champ de bataille environ 50 millions d'hommes. Maintenant que les Etats-Unis offrent des millions d'hommes pour la cause commune, on ne peut guère dire que les 100,000 hommes supplémentaires du Canada feront la différence entre la victoire et la défaite, pour les Alliés. Le volontariat aurait donné encore un assez bon nombre de recrues, si on l'avait appliqué avec habileté, et il reste encore à prouver qu'on puisse mettre la conscription en vigueur dans le Canada français et que le nombre d'hommes nécessaires pour appliquer la loi ne dépassera pas le nombre de ceux qu'elle donnera. Les raisons d'ordre militaire militant en faveur de la conscription ne peuvent donc pas être appelées décisives: ce n'est pas un de ces cas dans lesquels la sécurité de l'Etat est en jeu et dans lesquels tous les moindres biens, quelle que soit leur importance, doivent être sacrifiés. Ce qui est perdu au point de vue politique, au contraire, menace d'être de premier ordre—une agitation immédiate et des troubles peut-être de grave nature; un sentiment permanent de [illegible], peut-être une scission durable entre le Canada français et le Canada anglais. La question n'est pas de savoir si le Canadien français, dans sa résistance à la conscription, a raison ou tort, dans l'abstrait. La question est essentiellement pratique et consiste à savoir si la conscription du Canadien français est avantageuse dans les circonstances. Pour notre part, nous n'avons aucune hésitation à dire qu'au point de vue impérial, elle n'en vaut pas la peine, qu'elle constitue plutôt une perte qu'un gain pour l'Empire britannique. Puisqu'il en est ainsi, nous espérons que les hommes d'Etat canadiens mettront leur sagesse en usage avant qu'il soit trop tard pour éviter un désastre. Si tout le projet ne peut être abandonné, des compromis pratiques, sinon très heureux, se présentent d'eux-mêmes à l'esprit."

Les "compromis pratiques" que souhaite le *Manchester Guardian*, ne se sont pas produits et il n'est pas possible de les espérer.

[illegible] logique inexorable, les événements ont suivi leur cours. [illegible] session du parlement canadien a vu aboutir, sans que rien [illegible] remédier, les conséquences néfastes des erreurs, des fautes, des compromissions, des crimes, des injustices dont le Canada s'est [illegible] depuis cinquante années de Confédération.

Comme les autres nations coupables, le Canada est poussé malgré lui, toujours plus avant dans la fournaise de la guerre, dans la voie [illegible] de l'*expiation*.

[illegible] d'expiation est juste; il est le seul qui caractérise la situation [illegible] puisse expliquer à la fois la démence de nos gouvernants et [illegible] du peuple à mettre un frein à ceux qui le conduisent à [illegible] la mort, au cri ironiquement cruel de "win-the-war" et sous le ridicule prétexte que c'est lui, pauvre petit peuple d'Amérique, [illegible] décider du sort des armes en Europe.

[illegible] que cette expiation soit, comme elle doit l'être, une source [illegible] pour notre pays, et non pas seulement le châtiment qui frappe et qui brise, il faut cependant qu'elle soit acceptée par les bons dans l'esprit même du sacrifice chrétien qui lui confère toute sa valeur.

C'est par l'épreuve que se trempe l'âme d'une nation. La souffrance de l'âme catholique et française au Canada a été et reste encore [illegible] des plus grandes qui soient.. Elle était trop complexe pour être [illegible] de tout le monde. A cette souffrance morale qui ne date pas seulement de la guerre et s'en est pourtant aggravée, viennent s'en ajouter d'autres que le temps ne fera qu'alourdir. Sachons regarder en face le présent et l'avenir avec le courage calme et inébranlable que donne au chrétien la certitude que ses souffrances ne sont point vaines, ni pour lui ni pour le salut de son pays.

Les fléaux divins, et par-dessus tout la guerre, ont amené le rachat et le relèvement de plus d'un peuple. Le nôtre s'en allait à la décadence par la corruption prématurée de sa vie politique, par le terre-à-terre du bien-être jouisseur, du matérialisme païen, tueur d'idéal:

Appel des conscrits le 13 octobre

Une dépêche d'Ottawa annonce que la première classe des recrues levées en vertu de la loi du service militaire sera appelée le samedi, 13 octobre. Une proclamation sera émise ce jour-là, notifiant les hommes de la première classe d'avoir dans une période spécifiée, à se présenter pour le service militaire ou à demander une exemption. La première classe comprend: "Tous les hommes qui ont atteint l'âge de 20 ans et qui ne sont pas nés antérieurement à l'année 1883, c'est-à-dire âgés de 34 ans et sont célibataires ou veufs sans enfants".

C'est l'intention des autorités d'organiser tous les tribunaux avant la mi-novembre afin d'avoir en khaki vers le 15 un cent du contingent de recrues; tous ceux qui ne demanderont pas d'exemption seront, croit-on en caserne. Si un cas d'exemption est refusé par le tribunal local, il reste encore le droit d'appeler de cette décision, mais l'appel devra être inscrit dans un délai de deux ou trois jours.

Tous ceux de la classe A devront se présenter quand la proclamation sera lancée, il y a plusieurs catégories d'hommes dans cette première division; mais seulement ceux qui seront aptes au service outre-mer seront réellement appelés sous les drapeaux: les autres pourront être employés à diverses occupations générales ou ne seront appelés qu'en cas de nécessité.

Aucune classe spéciale n'est exemptée et les tribunaux se baseront sur huit points principaux pour faire connaître leur décision à une demande d'exemption.

1. L'importance de poursuivre l'occupation actuelle.

2. L'importance de continuer son éducation ou son entraînement.

3. Embarras sérieux créés par de nombreuses et exceptionnelles obligations financières.

5. Embarras sérieux à cause d'obligations commerciales.

6. Embarras sérieux à cause de la position domestique.

7. Mauvais état de santé ou infirmités.

8. Adhésion à une secte religieuse qui interdit le service actif.

La classe "A" comprend: "Ceux qui ont atteint l'âge de 20 ans et qui ne sont pas nés avant 1883, et qui sont garçons ou veufs sans enfants.

Appel sous les drapeaux le 10 decembre

La première classe de recrues sera appelée sous les drapeaux vers le 10 decembre. A ce moment, les tribunaux devront avoir complété leur travail. Il faudra présenter toute demande d'exemption au plus tard le 10 novembre. Les tribunaux commenceront leur travail le 8 novembre et devront le terminer pour le 10 décembre. Des mesures rigoureuses seront prises contre toute personne qui chercherait à influencer les tribunaux; c'est la prison pour un an au moins ou cinq ans au plus, sans amende pour ce genre de délit. Tout passeport est refusé aux personnes faisant partie de la pre-

SIMPLES NOTES

A une majorité de plus de 3,000 voix, les citoyens de la ville de Québec se sont prononcés en faveur de la prohibition. La lutte a été très ardente et les débitants de liqueur ont mis tout en oeuvre pour empêcher la suppression de leur négoce. Il est incontestable que le sentiment populaire est partout en faveur de la suppression des buvettes. Le mal a duré assez longtemps.

* * *

La campagne qui se poursuit à travers la province pour l'emprunt du développement agricole obtient beaucoup de succès. Le trésorier provincial, l'hon. Chs. A. Dunning, dit que $100,000 ont été souscrits en deux jours, la semaine dernière.

* * *

Aujourd'hui, 10 octobre, nous atteignons le 1168e jour et le 39e mois de la grande guerre. Rien encore, du simple point de vue humain [illegible] indiquer la fin prochaine de l'affreuse calamité.

* * *

En deux semaines les bureaux d'examens médicaux dans les principales villes du Canada ont examiné 12,658 sujets. Sur ce nombre 7,491 ont été classés bons pour le service.

* * *

Il va falloir 15,000 compilateurs pour dresser les listes électorales. Vous pouvez être sûrs que le choix tombera comme par hasard sur les fidèles partisans. C'est essentiel aussi... pour gagner la guerre.

* * *

M. M. Timmis, de Montréal, dont le fils unique est au front, dit que la loi des élections de guerre "n'a d'autre but que d'ériger une autocratie tory-militaire dont le développement fera qu'elle deviendra aussi prussienne que celle d'Allemagne."

* * *

Les bureaux d'examen médical relèvent de l'administration fédérale. Tous ceux qui s'y présentent ont droit d'exiger du français. Le gouvernement ne s'est aucunement occupé de cela et jusque dans la province de Québec les [illegible] d'examen sont exclusivement anglais. Il y a encore du chemin à faire avant que l'administration du Canada soit civilisée!

* * *

Une dame, malade à l'hôpital de Régina, prétendait avoir entendu parler d'un complot organisé par les Allemands pour faire sauter les bâtisses du parlement de la Saskatchewan. La police a fait enquête et constaté que c'était de l'imagination pure. Les journaux n'en avaient pas moins lancé la nouvelle aux quatre coins du pays.

* * *

Notre excellent confrère, la Liberté de Winnipeg, poursuit une intelligente campagne de colonisation pour le Manitoba. Grâce à de généreuses souscriptions, trois cents abonnements gratuits vont pendant trois mois, renseigner les groupes français susceptibles de fournir des colons aux prairies. Voilà qui est pratique.

* * *

On a coutume de dire quatorze métiers, quinze misères! Un Anglais de Londres, du nom de James Boosey, n'est pas de cet avis. Au tribunal du service militaire les examinateurs ont constaté qu'il avait 34 emplois à la fois et ils l'ont

Le chroniqueur charmant qu'est M. Ernest Bilodeau publie une revue de famille, à Ottawa, le Canadien Errant. Il n'en coûte que 25 sous pour un abonnement d'un an. Lisez ce qu'on en dit dans une autre page, et faites connaissance au plus tôt avec le "Canadien Errant".

* * *

"La prohibition, dit M. Thomas Chapais, n'est pas une doctrine, c'est un moyen, le seul que nous offrent nos lois actuelles pour supprimer absolument les débits de boisson. Quand on est convaincu qu'ils sont une source de ruine, de malheur d'opprobre de déchéance morale et de déperdition économique, on se dit qu'il vaut la peine de demander à ce moyen la suppression d'un mal admis de tous."

* * *

Le greffier de la province vient de compiler le chiffre des votes de la dernière élection provinciale en Saskatchewan qui eut lieu le 26 juin. Il y a eu 105,571 votes libéraux, 69,720 votes conservateurs et 12,671 pour les candidats indépendants. La majorité du vote libéral est donc de 35,851. En 1912 elle était de 13,477; en 1908, 1,321 et en 1905, 1,511. Le vote total de la dernière élection fut de 187,963 [illegible] 1912, seulement 87,583.

* * *

Dans le bureau du contrôleur des vivres, il ne se fait rien qui n'ait au préalable été approuvé par les gens de Toronto. Ce sont les gros intérêts financiers qui mènent.

* * *

Les dernières recommandations de Sir Robert Borden à ses partisans a été celle-ci d'après des renseignements que le Courrier Fédéral dit être sûrs: "Nous avons préparé l'outillage (machinery) pour gagner l'élection, mais cela ne suffit pas. Il reste à chacun de voir à ce que cet outillage soit employé à votre avantage respectif".

* * *

Quantités de députés ministériels n'osent plus affronter leurs électeurs. C'est plus prudent de se faire caser avant la débâcle. Le ministère est assiégé de demandes.

* * *

Un jeune Franco-Américain de Lowell, M. Dragon, a été choisi secrétaire d'état-major de l'armée américaine. Sa connaissance des deux langues y est bien pour quelque chose.

* * *

Dans le courant de l'été, d'après une lettre de Paris qui a échappé à la censure, un Zeppelin a réussi trois fois de suite, grâce à des nuits de brouillard à survoler la ville et à y jeter des bombes.

* * *

Réflexions de M. Ernest Bilodeau:

On dirait que la formule du patriotisme canadien soit d'être Anglais d'abord, et que si ce n'est pas possible, on n'a plus qu'à devenir Américain. Quant à être Canadien proprement dit, ce n'est plus très bien porté et même on n'y pense pas.

* * *

Un socialiste anglais, en voyage au Maroc, voulut faire du prosélytisme pour sa doctrine parmi les indigènes. Le voilà haranguant un groupe d'Africains, qu'il exhorte chaleureusement à réclamer la journée de huit heures. Une bordée de sifflets et d'injures accueillit ses paroles. Une journée de huit heures!... Ces gens-là n'avaient jamais de leur vie travaillé plus de

Les préparatifs de guerre dans les deux camps

Les chambres sont dissoutes.—Remaniements ministériels.—M. Laurier va-t-il abandonner la direction de son parti ?

La proclamation déclarant que le parlement est dissous a pris effet samedi soir.

Aucune date n'a été fixée pour l'élection, comme cela se faisait toujours autrefois. En fait, personne ne sait au juste quand la nouvelle machine électorale sera prête à fonctionner, et le ministère en profite pour choisir la date qui lui sera le plus favorable.

Il est improbable que les élections puissent avoir lieu avant janvier. Si 1918 ne nous apporte pas encore la paix, il nous donnera au moins un nouveau gouvernement. Quelle en sera la couleur? Ce n'est pas facile à dire. Le rouge et le bleu ne sont plus de mise. La couleur à la mode, c'est le khaki. Plus probablement nous aurons un gouvernement couleur boue des tranchées, et ce sera significatif.

M. Borden, en tout cas, s'est mis en devoir de donner une nouvelle couche de peinture à son ministère. Il a fait entrer deux libéraux, [illegible] Payne, de Montréal, qui hérite du portefeuille de Bob Rogers aux travaux publics et M. Hugh Guthrie, qui devient solliciteur général. Et ce n'est pas fini. Il est encore question de M. Sifton, de l'Alberta, de M. Calder, de la Saskatchewan, et de deux ou trois autres moins connus. M. Meyhard deviendrait ministre de la milice.

Des rumeurs persistantes annoncent que M. Laurier va abandonner la direction du parti libéral qui serait confiée à M. Carvell. Il paraîtrait que sir Wilfrid en est venu à la conclusion que l'intérêt du parti libéral lui commande de se retirer, et il a informé ses lieutenants de cette conclusion. Le plus grand désir des ministériels et des conscriptionnistes est de voir le chef libéral se retirer à la veille des élections, dans l'espoir que cette retraite jettera le désarroi dans les forces anticonscriptionnistes et assurera le retour au pouvoir du parti de la "guerre jusqu'à la banqueroute [illegible]

Malvy est accusé d'avoir trahi la France

Grosse sensation à la Chambre.—Une lettre de Léon Daudet au Président de la République accuse formellement l'ex-ministre de l'intérieur, le sectaire Malvy d'avoir communiqué à l'Allemagne le plan d'offensive du Chemin-des-Dames

La chambre des députés venait d'entamer la discussion de l'affaire Bolo Pacha, arrêté sur accusation de propagande au compte de l'Allemagne lorsque Louis Malvy, ancien ministre de l'intérieur, se leva et dit: "Le président de la République a reçu une lettre de Léon Daudet. (l'un des chefs royalistes et rédacteur de l'*Action Française*). Cette lettre, qui contient des calomnies infâmes contre moi, a été transmise au premier ministre qui m'en a fait part. Je ne puis le laisser passer sous silence".

M. Painlevé, président du conseil, interrompit ici M. Malvy. "Les accusations contre M. Malvy dit-il, sont très graves. Il est accusé d'avoir depuis trois ans trahi des secrets à l'Allemagne".

Des cris s'élevèrent de toutes parts dans la salle des députés.

D'une voix qui dominait le tumulte, M. Painlevé continua: "M. Malvy est accusé d'être entré dans le conseil de guerre pour livrer au commandement allemand le plan d'attaque du Chemin-des-Dames. M. Daudet déclare que la Sûreté Générale (service de police attaché au ministère de l'intérieur) a eu part aux troubles de mai".

— La lettre! la lettre! crie-t-on de toutes parts.

— J'en lirai au début de la Chambre, dit le président du conseil, mais je dois d'abord dire que cette lettre n'est pas adressée à moi. Dans cette lettre, M. Daudet affirme qu'au sujet de M. Malvy et de M. Leymarie (chef du service de sûreté générale) les preuves de trahison abondent, et il dit que M. Malvy doit être immédiatement

LA LETTRE

Voici la lettre de Léon Daudet au président Poincaré.

"Je m'adresse à vous, car il importe que vous soyez informé de ce qui n'est plus un secret pour plusieurs. Vous avez un grand rôle à remplir et vous pouvez sauver la France.

"M. Malvy, ancien ministre de l'intérieur, est un traître. Il a trahi la défense nationale depuis trois ans, avec la complicité de M. Leymarie et de quelques autres. Les preuves de sa trahison abondent. Il serait trop long de vous les exposer ici. Seulement soyez assuré que M. Malvy a tenu l'Allemagne parfaitement au courant de tous nos plans militaires et diplomatiques, notamment au moyen de la bande d'espions du Bonnet Rouge, par son ami Vigo et un certain Souter, directeur de la Compagnie Maggi Cube:

"C'est ainsi que le haut commandement allemand savait point par point, pour ne citer qu'un exemple, le plan d'attaque au Chemin-des-Dames. Voyez le journal d'Espagne A. B. C. du 23 juillet 1917. Lorsque Malvy fut admis au conseil de guerre ce fut aux applaudissements du Bonnet Rouge.

"J'ai chez aussi que des documents d'une authenticité indiscutable laissent voir la main de M. Malvy et du service de Sûreté Générale dans les mutineries militaires et les événements tragiques de juin 1917. Il ne tient qu'à vous, Monsieur le Président, de vérifier le fondement de ces accusations dans une rapide enquête qu'il vous serait facile de faire et de rendre prompte justice, car on rapporte [illegible]

change à l'opinion, se prépare à abandonner M. Malvy, désormais inutile à sa cause.

"Le seul moyen de frustrer les plans allemands est de prendre les devants et de faire comparaître devant les tribunaux militaires le misérable qui a livré la France à l'ennemi, pièce par pièce.

"A tout événement, en remplissant envers vous ce que je crois être mon devoir de Français, M. le président, je vous [illegible] une date en vue d'éventualités subséquentes, et demeure très respectueusement.

Léon DAUDET.

La Chambre [illegible] que l'on fit état immédiatement de l'accusation portée par M. Daudet. M. Painlevé [illegible] que si dans les 48 heures M. Daudet ne pouvait produire les preuves de ses [illegible] les mesures [illegible] seraient prises contre lui.

L'affaire cause une [illegible] dans tout le pays. M. Daudet a déjà lui-même [illegible] [illegible] Paris [illegible] M. Ma[illegible] [illegible]

[illegible]

La hausse des prix pendant et après la guerre

[illegible]

La [illegible] sensiblement [illegible] existantes [illegible] Le mal est [illegible] grave que l'offre [illegible] à tour

La [illegible] de tous les produits et [illegible] constitue un facteur capital de hausse. On ne saurait trop insister. La production est moins abondante et elle coûte plus cher.

Une [illegible] constatation, c'est que [illegible] près de 30 millions d'hommes [illegible] ont enlevés de la production. Un économiste russe, le professeur Migoulline, dit même que 45 millions d'hommes ont été mobilisés par tous les Etats belligérants et que plus de 6 millions ont été tués. C'est plus du tiers de la population masculin entre 15 et 60 ans".

Il résulte de cette situation une forte diminution de la main-d'œuvre que le travail des femmes, des adolescents, des hommes âgés et des étrangers ne peut compenser. La production agricole est inférieure à la moyenne, les surfaces ensemencées étant de beaucoup réduites. Ces "facteurs" de la guerre mondiale agissent partout, et se répercutent même en pays neutres. La solidarité économique entraîne la vie chère partout. On sait, enfin, la crise des transports, l'élévation du fret, celui de l'intérêt. Le taux de l'intérêt est un prix comme un autre; c'est le prix de l'argent. Il influe sur le prix de revient des denrées. Les deux choses varient en fonction l'une de l'autre sans d'ailleurs qu'on puisse dire que l'une est la cause de l'autre. Enfin il y a une crise des changes.

On voit l'extrême complexité des éléments de hausse. Il n'y a donc pas *une* cause, ni par suite *un* remède.

On peut tenir pour certain que la période de vie chère ne sera pas close avec le retour de la paix. Peut-être même la cherté des choses s'aggravera-t-elle encore pendant quelque temps. Elle sera accélérée par le poids des impôts, que les Gouvernements devront peut-être doubler pour faire face à leurs engagements. Ensuite la production sera intense: on aura besoin de tout. La demande de main-d'œuvre et de capitaux amènera la hausse des salaires et de l'intérêt: le coût de production sera donc forcément élevé. La monnaie d'or reparaîtra: la quantité de monnaie en circulation, or, argent et billets, sera considérable. Mais on ne peut en prédire l'influence, qui sera conditionnée par le besoin d'argent. Le professeur Vilfredo Pareto croit à une terrible crise économique et financière, qu'il prévoit inévitable. Il vaut mieux dire qu'elle est possible, non certaine. Si les besoins de monnaie sont supérieurs ou égaux à la quantité qui en sera offerte—et ces besoins seront grands—on n'aura rien à craindre de ce côté. S'ils sont au contraire inférieurs, le pouvoir [illegible] de l'argent diminuera encore".

Restons Canadiens!

Le [illegible] juin 1882, dans une [illegible] de cette belle fête nationale, un de nos grands patriotes s'écriait: "Pendant que certains Canadiens, apostasiant croyances et sentiments, cherchent à mettre les utopistes de l'assimilation et disent à nos compatriotes: [illegible] comme nationalité distincte [illegible] nous faut mourir; en cette circonstance solennelle, au nom de notre passé glorieux et de nos saintes espérances, je dis avec force: Frères, il ne faut pas mourir!

La Providence qui régit toutes choses a décrété l'existence de nationalités diverses. Elle l'a voulu à ce point que les peuples ont non seulement des idiômes particuliers, mais aussi des caractères tout à fait distincts.

J'admire les Anglais dans leur petit nationale; je respecte leurs sentiments patriotiques; mais j'ai droit aux mêmes égards.

Et comme je sais que les Anglais ont mille et une bonnes raisons pour ne rien abdiquer de leurs traditions nationales, je les approuve de tout cœur, mais en même temps je réclame pour moi les mêmes droits.

Histoire pour histoire, traditions pour traditions, combien ne devons nous pas préférer celles de notre pays natal! Et c'est avec fierté et orgueil que je me déclare "Canadien français"!

Combien de fois depuis de tels accents n'ont-ils pas résonné aux oreilles des fils de la Nouvelle-France sans avoir d'effets vrais et durables! En effet plusieurs de nos compatriotes, s'ils ne renient pas ouvertement race et religion, laissent s'infiltrer dans leur cœur, lentement et par la puissamment, des sentiments étrangers, menaçant ainsi de perdre tôt ou tard leurs croyances avec l'esprit de leur nation.

Le français aux Etats-Unis

M. Omer Héroux, dans le *Devoir*, commente une attaque d'un certain Philippe Millet, contre les Canadiens français, parue dans l'*Œuvre* de Paris, et où l'on parle de "la profonde déception que cause en France l'attitude (des Canadiens français) à l'égard de la guerre.

M. Héroux, discutant uniquement sur les faits, abstraction faite des principes, rappelle que le Canada a fourni plus de 420,000 volontaires mobilisés pour des fins directement militaires; que ce pays neuf a triplé sa dette publique du seul fait de la guerre; qu'il a vu toute sa vie économique compromise pour 50 ans à venir, de l'aveu même des partisans de la guerre. Et la part des Canadiens français dans ce fardeau est plus lourde, parce que leurs familles plus nombreuses souffrent plus fortement des impôts et parce que leur attachement au sol les forcera à rester au Canada, qu'ils ne quitteront pas, comme des milliers d'Anglo-Canadiens.

Quant à la contribution du sang, les 14,100 volontaires canadiens français, chiffre minimum de nos soldats qui "se battent" véritablement, chiffre vraisemblablement inférieur à la réalité, représentent pour la France 280,000 hommes. Et cependant M. Millet, ignorant même la distinction élémentaire à faire entre les *British born* et les *Canadian born*, écrit que "le nombre des volontaires que (les Canadiens français) ont fourni à l'armée est si dérisoire que, par égard pour eux, il vaut mieux ne pas le préciser".

L'offrande volontaire de la charité n'a pas été moins généreuse de la part des nôtres. Les souscriptions au Fonds patriotique et aux œuvres de la Croix Rouge canadienne, ainsi que l'expédition de centaines de mille pièces de vêtements, ont revêtu un caractère de si ardente sympathie qu'il est pour le moins regrettable de lire sous la plume de ce M. Millet que "le seul point de l'Amérique du Nord où l'on n'épouse pas avec ardeur la cause de la France est celui où l'on parle notre langue".

"Est-il besoin d'ajouter que nous ne faisons point de M. Millet le représentant de l'opinion française", ajoute M. Héroux. "Un vrai Français pourrait ignorer beaucoup de choses et ne rien comprendre à l'ensemble des motifs qui commandent dans [illegible] l'attitude des Canadiens français: il pourrait même commettre l'imprudence de s'aventurer en terrain inconnu et risquer de blesser ainsi de fières susceptibilités. Mais, avant d'adresser aux vivants des reproches, il s'inclinerait devant cette charité, devant ce sang, devant ce deuil".

Vaste complot aux Etats-Unis

La police américaine a empêché d'être mis à exécution ce qu'elle croit être un vaste complot pour faire sauter les usines de munitions et pour détruire les machines servant à la fabrication du matériel de guerre. Plus de 100 arrestations ont été faites parmi des experts travaillant pour le gouvernement américain. On a trouvé en leur possession du matériel appartenant au département de la marine.

La part du Canada français dans la guerre

Un journal de Lynn, Mass., rédigé en anglais vient de demander que le gouvernement américain ordonne la publication de tous les journaux des Etats-Unis uniquement en anglais. La raison de sa demande est que certaines feuilles de langue étrangère se permettent des articles préjudiciables à la république, surtout depuis la guerre.

Le rédacteur du "Lynnois", répond à cette suggestion en remarquant d'abord que certains journaux de langue anglaise ne nuisent pas moins aux intérêts du pays que les publications rédigées en langue étrangère. Et il ajoute, en guise d'argument historique:

"Le confrère s'écrie avec l'effervescent Roosevelt: "Nous ne devons avoir qu'une langue—la langue de la déclaration de l'Indépendance, la langue de l'adresse d'adieux de Washington et des grands discours de Lincoln".

"Le bouillant confrère semble oublier que Washington n'aurait peut être pas eu l'occasion de lire cette déclaration de l'Indépendance, si Lafayette, Rochambeau, de Grasse et autres Français n'étaient pas venus le secourir. Ces dévoués et généreux Français ne parlaient qu'une langue étrangère—si le confrère persiste à qualifier d'étrangère une langue dont le doux parler se fit connaître ici bien avant l'anglais."

Le "Lynnois" termine en demandant, au moins, de faire une exception de la langue française", qu'on ne saurait classifier comme étrangère, puisque c'est la langue diplomatique du monde entier".

Pour les Cultivateurs

Bourses pour la science ménagère en Saskatchewan

Comme il n'y a pas en Saskatchewan une école de science ménagère, à laquelle les filles de cultivateurs puissent se former pour leurs occupations quotidiennes, des dispositions ont été prises en 1909 pour fournir des bourses, afin d'encourager les jeunes femmes à fréquenter des institutions de ce genre dans d'autres parties du Dominion. Soixante-treize bourses ont été accordées depuis que ce système a été adopté. La plupart de ces jeunes femmes ont suivi les cours du collège d'agriculture du Manitoba; quelques-unes ont été à l'institut Macdonald, à Guelph, et au collège Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue, Qué. Voici les bourses et les conditions auxquelles elles sont accordées:

1. Pour chaque élève de la Saskatchewan passant avec distinction la première année $75.00

(La gagnante du No. 3 n'est pas éligible pour cette bourse).

2. Aux élèves de la Saskatchewan qui passent dans tous les sujets de première année $50.00.

(Les gagnantes des Nos. 1 et 3 ne sont pas éligibles pour cette bourse).

3. A l'élève de la Saskatchewan qui obtient la première place parmi les élèves de la Saskatchewan dans le classement général pour les travaux de la première année $150

Pour les élèves de deuxième année

4. A chaque élève de la Saskatchewan diplômée avec distinction à la fin du cours régulier de deux ans $100.00.

5. Aux élèves de la Saskatchewan passant tous les sujets à la fin de la deuxième année du cours régulier $75.00.

6. Aux élèves de la Saskatchewan qui obtiennent les places les plus élevées parmi les élèves de la Saskatchewan, dans le classement général, dans la classe de diplômées à la fin du cours régulier de deux ans $150.00

Tout élève de la Saskatchewan à l'un ou l'autre des collèges ci-haut mentionnés, ne peut recevoir une de ces bourses à moins qu'il y ait dans sa classe au moins cinq élèves de la Saskatchewan éligibles au concours pour l'une ou l'autre de ces bourses.

Il n'y a pas de bourses pour les travaux de troisième et de quatrième années

En accordant les bourses, on considère les travaux des élèves du collège pendant l'année.

Les bourses sont accordées et payées à mesure qu'elles deviennent dues, sur réception des rapports des directeurs des collèges respectifs, montrant le classement des élèves de la province.

Les élèves qui gagnent des bourses doivent fournir des preuves qu'ils ont été des résidents bona-fide de la province pendant deux ans, avant d'entrer au collège et que, pendant ce temps, ils ont passé au moins deux étés de travaux de pratiques sur une ferme.

Les hauts prix du bétail continueront

Les porcs vivants se vendent $20 les cents livres à Chicago; c'est presque le même prix sur les marchés du Canada. Quand donc s'arrêtera-t-elle cette ascension? La viande de bœuf est d'environ $11 les cent livres. Le cultivateur canadien n'a jamais obtenu de tels prix, et bien que le coût des fourrages soit élevé, la vente des animaux à de tels prix est certainement rémunératrice. Mais ce qui rend la situation plus alarmante, c'est que les prix élevés de ces denrées se continueront probablement après la guerre.

Le Dr J.-G. Rutherford, une autorité bien connue en matières concernant le bétail, a dit récemment que "le nombre des porcs a diminué de 3,000,000 aux Etats-Unis depuis cinq ans; qu'au Canada ces animaux sont si rares qu'il est impossible de répondre aux besoins du pays. Le Canada se voit obligé d'importer chaque année une grande quantité de lard, de jambon et de bacon des Etats-Unis. Je suis certain que le prix du porc sur le marché sera très élevé pendant plusieurs années.

Quant au bœuf, il est excessivement rare dans toutes les parties du monde, et on en demande à grands cris. Aux Etats-Unis, le nombre des bêtes à cornes a diminué de plus de 7,000,000, au cours des neuf dernières années, tandis que la population a beaucoup augmenté pendant cette période. Ces animaux diminuent aussi au Canada dans les mêmes proportions bien que le nombre de la population carnivore du pays n'ait pas beaucoup augmenté. On a tué un grand nombre de veaux.

Après la guerre, non seulement l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Belgique, mais tous les pays de l'Europe manqueeront de bêtes à cornes et autres. En conséquence la demande sera phénoménale [illegible] les prix seront tellement élevés que personne n'en a même [illegible] idée".

Société des éleveurs de chevaux de l'Alberta

Pour encourager l'élevage des chevaux dans la province de l'Alberta, la société hippique de cette province a décidé de tenir une vente de chevaux ayant moins de trois ans et élevés dans l'Alberta, à la prochaine exposition d'hiver qui s'ouvre à Edmonton le 11 décembre. Cette vente sera ouverte aux chevaux de race pure ou métis, mais tous les [illegible] ayant moins d'un an devront être enregistrés.

Le Ministère de l'agriculture de la Colombie-Britannique a autorisé l'achat d'un nombre [illegible] souchets qui seront [illegible] aux instituts agricoles sur le [illegible] de paiement à termes. Cette initiative de la part du Ministère de l'agriculture a été [illegible] grand nombre de demandes [illegible]. Les paiements pour les machines par les instituts de cultivateurs, se font aux conditions suivantes: un tiers sur livraison, [illegible] au cours de l'année et le [illegible] deux ans plus tard.

L'industrie laitière [illegible] s'améliore rapidement. Il y a augmentation dans la quantité [illegible] produits et amélioration dans leur qualité. La valeur des produits laitiers vendus en 1916 se chiffre par $1,182,288, par comparaison à $3,845,183 en 1915. Si la production continue à augmenter à ce même taux, elle tiendra [illegible] leur de huit millions et demi en 1920.

L'emploi du blé du nord no. 3 [illegible] nettoyé, pour la semence [illegible] Manitoba a donné une production de 24 boisseaux à l'acre, qualité no. 4. Le même blé, passé une fois par le tarare, a donné 20 boisseaux et 20 livres, qualité no. 3. Le même blé, passé trois fois par le tarare, a donné 30 boisseaux de la qualité no. 3. [illegible] le cultivateur a-t-il avantage à nettoyer le blé plus d'une fois?

A propos de punaises

Le docteur Horwarth, directeur du Musée géologique de Budapest et l'un des plus réputés parmi les entomologistes, s'est demandé souvent comment l'humanité avait hérité de l'insecte connu par les savants sous le nom de [illegible] *lectularius*, appelé vulgairement punaise des lits. Ces insectes n'ayant pas d'ailes, on se demandait comment ils avaient pu parvenir jusqu'à nous. Le docteur Horwarth a résolu la question. C'est aux chauves-souris que nous devons ce fléau. C'est sur ces animaux que les punaises ont d'abord vécu en parasites. Elles [illegible] leur champ d'action au bassin de la Méditerranée. [illegible] dans les cavernes [illegible] primitives, les punaises [illegible] aux aventures aériennes [illegible] ailés en échange d'une [illegible] plus sédentaire. [illegible] l'explication [illegible] *cosmos*. Les punaises ont [illegible] avant des [illegible] dans toutes les parties [illegible] monde. L'Europe est la plus favorisée, avec sept espèces différentes... aussi désagréables les unes que les autres.

"Tout figure"

Montcalm assistait un jour à une fête des Iroquois par un froid terrible, et, comme il était couvert de fourrures, il admirait le chef des Iroquois qui restait à côté de lui, la poitrine nue.

— Vous ne craignez donc pas, lui dit-il, d'attraper une fluxion de poitrine?

— Non.

— Tout au moins un rhume?

— [illegible].

— Mais comment faites-vous?

— Et vous, Monsieur, comment faites-vous pour supporter ce froid à la figure?

— Oh! à la figure, cela offre moins de dangers. Et puis, ma figure y est habituée depuis mon enfance.

— C'est cela. Eh bien, moi, tout figure!

[illegible] n'est-il pas [illegible] et ne montre-t-il pas ce à quoi l'on peut arriver avec l'endurance?

Tel employé de bureau, qui vit toute la journée dans une salle [illegible], le chef coiffé d'une [illegible] le cou enroulé dans un cache-nez de laine, craignant les rhumes et les courants d'air, a passé [illegible] hivers dans la boue des tranchées et ne s'en porte pas plus mal.



Loi du Service Militaire, 1917

Avis de l'Honorable C. J. Doherty, Ministre de la Justice

SANCTIONNE par le Gouverneur Général, le projet de Service Militaire est maintenant la loi du pays. Cette loi sera appliquée. Le Gouvernement compte que, guidé par son bon sens et son patriotisme, le peuple s'y conformera. Toute résistance à son application serait, du reste, réprimée comme doit être réprimée la résistance à n'importe quelle autre loi.

Renforts absolument nécessaires.

L'intention du Gouvernement est d'exercer immédiatement le pouvoir qui lui a été conféré et d'appeler au service militaire les hommes nécessaires pour renforcer l'armée canadienne en Europe. Le rapport des autorités militaires démontrant que les réserves actuellement disponibles ou en perspective seront bientôt épuisées rend cette action urgente.

L'appel actuel ne concerne que les hommes de 20 à 34 ans qui étaient célibataires ou veufs sans enfants le 6 juillet 1917.

L'appel actuel est limité aux hommes n'appartenant à aucune des classes spécifiquement exceptées, énumérées dans la cédule de la loi, qui étaient célibataires ou veufs sans enfants le 6 juillet 1917, âgés de vingt ans au moins, et nés le ou depuis le 1er janvier 1883. Cependant, même dans cette classe, il y aura des exemptions conditionnelles, par exemple, en faveur de ceux dont l'occupation actuelle, agricole, industrielle ou autre, est d'intérêt national, ou, encore, de ceux dont l'enrôlement causerait un tort sérieux à cause de leurs affaires ou à raison de leurs obligations de famille. Les scrupules de conscience de ceux dont la croyance religieuse est opposée à la guerre seront aussi respectés. Cet appel touche donc ceux-là seulement dont le service militaire affectera le moins la vie économique et sociale du pays.

L'exemption sera décidée par des tribunaux civils.

Les demandes d'exemptions ne seront pas décidées par le gouvernement, ni par des tribunaux militaires, mais par des tribunaux civils. Ces tribunaux seront composés d'hommes au fait des conditions locales, possédant généralement une connaissance personnelle des raisons économiques et domestiques que les requérants avaient de ne pas s'enrôler, et en état d'apprécier la valeur et l'importance de ces raisons. Des tribunaux d'appels provinciaux composés des juges des provinces respectives corrigeront, s'il y a lieu, les erreurs commises par les tribunaux locaux. Enfin, il y aura un tribunal suprême d'appel choisi parmi les juges actuels de la Cour Suprême du Canada, ayant juridiction sur tout le pays, afin d'assurer l'application uniforme de la loi par tout le Canada. De sorte que personne n'a raison de croire qu'il ne sera pas pleinement tenu compte de ses conditions particulières aussi bien que des besoins nationaux, civils ou militaires.

L'appel au service sera fait par proclamation.

Une proclamation sera émise appelant au service les célibataires et veufs ci-dessus mentionnés et fixant le délai dans lequel ils seront obligés de se mettre à la disposition des autorités militaires, à moins qu'ils aient dans ce même délai fait une demande d'exemption.

Comment demander l'exemption.

La demande d'exemption peut se faire par écrit. Il y aura dans chaque bureau de poste des formules de demandes d'exemption. Une fois remplie, cette formule sera transmise franc de port (gratuitement). On peut cependant présenter personnellement sa demande devant le tribunal d'exemption. Mais les demandes écrites transmises au tribunal avant l'audience, auront la priorité. Pour éviter des retards et des ennuis, il est donc préférable de transmettre sa demande par écrit, et cette manière de procéder est plutôt recommandée.

Les tribunaux locaux.

Les tribunaux locaux d'exemption seront constitués avec toute la célérité compatible avec le [illegible] membres et l'importance de les bien renseigner quant à [illegible]. Il y aura plus d'un mille de ces tribunaux dans tout le pays, composés, chacun de deux membres, dont l'un choisi par [illegible] du Parlement, et l'autre par l'un des [illegible] Cours [illegible] Il [illegible] sera épargné pour réduire au minimum les inconvénients [illegible] c'est pour cela qu'on en a constitué un grand nombre [illegible] seront autorisés à se déplacer si cela est nécessaire.

Il y aura pour chaque province un enregistreur qui sera nommé dans la proclamation et de qui l'on pourra obtenir tous les renseignements. Cet enregistrateur transmettra au tribunal en cause les demandes d'exemption soumises antérieurement aux séances de ce tribunal, et, à moins d'un avis de comparution, les signataires de ces demandes ne seront pas tenus d'être présents. Ceux qui feront leur demande autrement devront se présenter sans avis.

Comment se mettre à la disposition des autorités militaires.

Ceux qui ne désirent pas demander l'exemption devront se mettre à la disposition des autorités militaires personnellement ou par écrit, à partir du jour de la publication de la proclamation. Ils trouveront aux bureaux de poste des formules nécessaires que la poste transmettra franc de port (gratuitement).

Aucun avantage à retarder.

Celui qui se sera mis à la disposition de l'autorité militaire—même s'il a subi l'examen médical et s'il a été déclaré apte au service—ne sera pas tenu de joindre un bataillon ou d'aller au camp avant tel jour qui sera fixé par proclamation, après que les tribunaux d'exemption auront décidé de toutes, ou à peu près toutes, les demandes d'exemption qui leur auront été soumises. De sorte que les premiers comme les derniers à se mettre à la disposition de l'autorité militaire seront sur un pied d'égalité.

Examen médical immédiat.

Aussitôt après la publication de la proclamation, des bureaux d'examen médical siégeront aux endroits de mobilisation. Ils examineront ceux qui voudront prendre du service ou ceux qui, tout en désirant demander l'exemption dans les délais fixés, veulent s'assurer de leur condition physique et savoir d'avance s'ils peuvent être requis de faire du service militaire. Les tribunaux d'exemption accepteront sans aucune autre enquête les certificats d'incapacité émis par ces Bureaux médicaux. Quant à ceux qui seront trouvés capables de servir et qui ne seront pas déjà mis à la disposition de l'autorité militaire, ils pourront quand même invoquer l'exemption en se basant sur les diverses raisons indiquées dans la loi, et même la raison d'incapacité physique, s'ils ne sont pas satisfaits des conclusions du Bureau Médical.

L'appel sous les drapeaux.

Avis de se présenter à l'endroit de mobilisation le plus rapproché sera donné, à mesure que les renforts deviendront nécessaires, à ceux non exemptés, et déclarés capables de faire le service.

La désobéissance à cet avis rendra le coupable passible de punition. La punition pour défaut de se mettre à la disposition des autorités militaires pour le service, ou de se présenter subséquemment pour prendre le service sur réquisition à cet effet, sera ordinairement imposée par les magistrats civils. Cette punition cependant ne libèrera pas de l'obligation de remplir les devoirs de soldat, et ceux à qui elle aura été infligée resteront néanmoins obligés de remplir ces devoirs, et sujets à y être contraints par l'autorité militaire. Ils seront en outre passibles de la punition militaire.

Attention à la proclamation.

La proclamation fixant le délai pour demander l'exemption ou se présenter à l'autorité militaire sera publiée à profusion, mais étant donné l'impossibilité d'envoyer un avis à ceux qui tombent dans la classe appelée avant qu'ils aient notifié l'autorité militaire de leur intention d'accepter le service, ou transmis au tribunal une demande d'exemption, les intéressés feront bien de s'informer de l'expiration du délai, afin de ne pas s'exposer à perdre les privilèges et les droits que leur offre la loi.

Ottawa, le 11 septembre 1917.

CHAS. J. DOHERTY,
Ministre de la Justice.

230 F

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Porcs	$14.00
Pesants	$15.60
Légers	$15.00 à $16.00
Verrats	$8.00 à $9.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$8.00 à $8.50
Passables	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$6.25 à $6.75
TAURES—	
De choix pour boucherie	$7.50 à $8.00
De choix pour élevage	$6.50 à $6.75
Passables	$6.00 à $6.25
VACHES—	
De choix pour élevage	$6.50 à $6.75
De choix pour boucherie	$7.50 à $7.75
Ordinaires	$5.25 à $6.00
Laitières	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$[illegible] à $[illegible]
Bons	$6.00 à $[illegible].50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
TAUREAUX	
De choix	$5.50 à $6.75
Bons	$[illegible].75 à $6.00
Ordinaires	$5.00 à $5.50
BOEUFS—	
De choix	$7.25 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Conserve	$1.00 à $1.70
Conserve	$1.50 à $[illegible]
VEAUX—	
De choix, léger	$9.00 à $9.50
Pesants	$[illegible] à $[illegible]
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$13.50 à $14.50
Brebis de choix	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	.190
No. 4 nord	.173
AVOINE	.60 à 65c
FOIN la tonne	$6.00 à $8.00
POMMES DE TERRE le minot	0.75
BEURRE, la livre	.35 à 40c
OEUFS, la douzaine	0.45
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.17
MOUTON, la livre	0.21

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.221
No. 2 nord	.218
No. 3 nord	.215
No. 4 nord	.209
AVOINE—	
No. 2 C. W.	.67⅝
No. 3 C. W.	.64⅜
No. 1 fourrage	.63⅝
ORGE	
No. 3	.121
No. 4	.117
Fourrage	.110
LIN—	
No. 1 W. C.	.303
No. 2 W. C.	.297

S. G. Mgr Pascal préside à une belle cérémonie religieuse

Profession religieuse et vêture chez les Soeurs de Ste Elizabeth à l'église paroissiale de Humboldt.—Nombreuse assistance.

Humboldt, Sask., 5 octobre 1917. C'est du sein même de la très prospère colonie Saint-Pierre que j'adresse au *Patriote* les quelques lignes qu'on m'a demandées.

Il s'agit d'une fête sans précédent dont l'église de Humboldt et l'immense foule qu'elle renfermait à peine ont été les témoins, ce matin de la St François d'Assise.

On sait qu'en 1911 le T. R. P. Bruno, abbé des Bénédictins de Münster [illegible] Congrégation des Soeurs de Sainte-Elizabeth [illegible] d'Autriche au Canada [illegible] fondation de cet ordre en Amérique. Le but était d'entreprendre à Humboldt une oeuvre d'hôpital. Les Soeurs de Sainte Elizabeth [illegible] ment une branche du tiers ordre de Saint François d'Assise [illegible]

[illegible]

Ce fut [illegible] Sainte Elizabeth, et transférée à Humboldt par S. G. Mgr Pascal. [illegible] premières.

Après le R. P. Bruno, S. G. Mgr Pascal, O.M.I., parla en anglais. Il félicita le peuple dont la fécondité chrétienne présentait à Dieu la fleur de sa jeunesse. Et son geste montrait les six jeunes filles parées pour l'Holocauste et agenouillées devant lui. Appuyant sur le contraste que forme la vie religieuse [illegible] hospitalières, avec le terre [illegible] dont le [illegible] s'attache servilement aux [illegible] Il montra [illegible] sacrifice [illegible] de leur liberté, de toutes les espérances humaines. Il les loua d'avoir trouvé le vrai chemin du bonheur [illegible] Visant toutes les classes de son auditoire, Sa Grandeur [illegible]

[illegible]

O. M. I.

[illegible] de se comporter avec le Québec. Quand la guerre éclata, les premiers événements promettaient que Québec serait plein de feu. Quelle exécrable chose a traversé notre ciel et changé ainsi cette promesse? Nous pouvons tous voir quelques-unes des erreurs qui ont été commises. Nous ne pouvons résoudre ce problème et accomplir notre devoir envers le Canada dans cette guerre sans avoir avec nous le Canada français coeur et âme. Pénétrez-vous bien de cette idée et fermez l'oreille à l'homme qui vous dira que nous pouvons nous passer de Québec. Qu'il y ait tant soit peu de discorde civile dans cette crise, et vous procurez de l'aide et du soulagement aux Allemands comme si vous leur fournissiez quinze ou vingt divisions de soldats; car rien ne réjouirait [illegible] le coeur de nos ennemis qu'une division dans les rangs de ceux qu'ils en sont venus à regarder comme leurs adversaires les plus farouches et les plus habiles".

La presse anglo-canadienne [illegible] l'Ouest a relevé les sages paroles du Révérend Gordon et les a commentées favorablement. [illegible]

Etats-Unis et Canada

[illegible]

"Si le sel s'affadit..."

[illegible]

[illegible] comment cela s'est-il fait en quarante ans dans un pays qui avait quinze siècles de vie chrétienne? Demandez-le à l'Evangile! "*Si le sel s'affadit... il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors!*"

Nos droits ont été foulés aux pieds avec une brutalité qui n'avait rien de français. Subventions, avancements, indemnités ont été très souvent refusés à quiconque faisait profession de catholicisme. Nous avons dû pour nos écoles libres louer les locaux à ceux-là mêmes qui nous les avaient confisqués! Nous nous sommes vu refuser le droit de prier, de faire la charité. Les droits sacrés du père sur l'éducation de ses enfants ont été contestés et violés. Nos pétitions les plus légitimes sont rejetées sans examen; que dis-je? à propos de la loi des pupilles de la nation, n'est-on pas allé jusqu'à nous contester le droit même de pétition? et chaque jour la censure ne met-elle pas son bâillon à nos revendications les plus naturelles? Pourquoi tout cela? "*Si le sel s'affadit...*, dit toujours l'Evangile..., *il n'est plus bon qu'à être foulé aux pieds de tous les hommes*".

Et dès lors, loin d'être pour la société l'ingrédient nécessaire qui la préserve de toute corruption, il se condamne lui-même à l'anéantissement.

C'est surtout en temps [illegible] ajoute encore M. Guiraud que cet affadissement est lamentable. En ces jours où les destinées du pays et de la société tout entière se jouent pour plusieurs années, que de [illegible] personnes! C'est le [illegible] des programmes minimums, des réticences, des silences calculés. Qui ose alors se déclarer catholique et proclamer devant le peuple souverain les enseignements divins (*Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum!*)? Qui ose dire de certaines lois "intangibles" qu'elles sont néfastes parce que contraires à Dieu? Qui, au contraire, ose proclamer que seules les lois de Dieu sont intangibles, parce que leur violation systématique amène la ruine des sociétés?

Rares sont ceux qui répandent ainsi le sel évangélique dans toute sa pureté, et leur audace est qualifiée aussitôt d'intransigeance dangereuse.

Et cependant, en elle seule est le salut, non seulement des catholiques, mais de la société tout entière, que l'Evangile seul peut sauver de la décomposition et de la pourriture.

Les écoles catholiques épargnent 15 millions aux Etats-Unis

Il y a aujourd'hui plus de 30 millions de petits Américains aux écoles publiques; il y en a environ 1,200,000 aux écoles catholiques.

L'entretien des écoles publiques coûte à la nation plus de 800 millions, soit $40 par année pour chaque élève.

Dans les écoles catholiques, on paie en moyenne $12. La True Voice évolue à 50 millions l'économie que le système catholique ménage à la nation.

Or, les catholiques américains, obligés par la plus injuste des lois de contribuer aux écoles publiques se taxent eux-mêmes à environ 15 millions pour l'entretien de leurs propres écoles.

"La seule personne à penser à moi, ça été le Pape"

Un communiqué de l'agence Stefani à la presse italienne racontait tout récemment que le Saint-Père venait de recevoir en audience Aristide Sartoria, un peintre italien renommé.

Or, ce Sartoria s'est employé depuis de nombreuses années à vilipender de son pinceau sacrilège la Papauté, l'Eglise et tout ce qui s'y pouvait rapporter. Engagé dans l'armée italienne, Sartoria a été fait prisonnier par les Autrichiens, il y a environ deux ans. Sur les instances du Souverain Pontife, on l'a rendu à sa patrie, il y a quelques semaines. Ce qui a fait dire au récupéré, touché de la médiation papale: "La seule personne à penser à moi, ça été le Pape".

La grâce va-t-elle enfin ouvrir les yeux à Sartoria?

Le village de Prussia, Sask., a changé son nom en celui de Leader, [illegible]

Le Révérend Gordon défend la province de Québec et les Canadiens français

Le Révérend C. W. Gordon, de Winnipeg, ministre presbytérien et bien connu par ses écrits sous le pseudonyme de "Ralph Connor", dans un discours au Canadian Club de Winnipeg, a pris courageusement la défense des Canadiens français et de la province de Québec, qu'il est de mode de dénigrer et de dénoncer continuellement dans certains milieux.

"Le Canada n'est pas encore une nation, a-t-il dit, mais un assemblage de peuples, et il est du devoir des citoyens de travailler à les amalgamer, de façon à ce que le Canada puisse devenir une nation unie. J'ai une plus haute opinion des gens du Québec que des Allemands et des Autrichiens ici. Ces derniers n'occupent pas dans notre histoire la place des Français. Pendant deux cents ans, le Canadien français a été le seul Canadien. Les Français sont [illegible] de droit. J'entends dire que ce pays est un pays de langue anglaise. Qui dit cela? Ce n'est pas un pays de langue anglaise, c'est un pays de langue anglaise et de langue française. Les Français [illegible] Québec est un grand [illegible] l'Eglise catholique romaine est un grand fait, et vous ne trouverez [illegible] barrasser en essayant de les oublier ou de les effacer.

"Vous entendez parler [illegible] contre Québec, mais ce [illegible] aussi Canadiens que les [illegible] et vous ne pouvez rien faire de plus. Ils ont autant de droit d'être ici que n'importe lequel d'entre nous. La destinée du *Canada ne peut être réglée uniquement par la pensée de sa population de langue anglaise*: à côté d'elle doivent se tenir les hommes qui parlent la langue de la race chevaleresque et splendide qui est notre alliée d'aujourd'hui. Il y a eu de nombreuses et grandes erreurs de commises dans la façon

La guerre au jour le jour

MERCREDI 3 OCTOBRE

Cinq attaques repoussées.—Les derniers rapports révèlent que lundi et mardi soir, l'ennemi a dirigé ou a tenté de diriger 5 attaques distinctes, avec des troupes fraîches, le long de la nouvelle ligne comprise entre le chemin Ypres-Menin et l'extrémité nord-est du bois de Polygone. Il a lancé une autre attaque, sans succès, au sud du chemin Ypres-Roulers, contre des positions à Zonnebeke.

Sauf la perte déjà signalée de 2 avant-postes, toutes les 6 attaques se sont terminées par un échec complet. Les Allemands ont subi de grandes pertes et n'ont obtenu aucun avantage. Le laconique communiqué du feld-maréchal Haig disait hier soir qu'il n'y a rien à rapporter sauf l'activité de l'artillerie.

Sur le front français, en Belgique et à divers points sur le front de l'Aisne, les actions d'artillerie [illegible] violentes. Sur la rive [illegible] de la Meuse, les Allemands [illegible] une forte attaque entre la côte [illegible] et Samogneux. Ils [illegible] qu'à un seul endroit au nord de la côte 344. Après un combat opiniâtre, les Boches [illegible] la plupart des [illegible] où l'ennemi avait pénétré.

[illegible] d'aviateurs.—Continuant leurs représailles contre les attaques des aviateurs allemands sur les villes françaises, les aviateurs [illegible] ont bombardé Bade [illegible] duché du même [illegible] communiqué officiel.

[illegible] du 2 octobre et dans la journée du 2, les [illegible] français ont aussi bombardé la gare à Fribourg, des fabriques à Volkelden et à Hoctenheim, et les gares de Bireuille, [illegible], Metz-Woippy, Arnaville, [illegible] Metz, Thionville [illegible]. Dans le cours de ces [illegible] 7,000 kilos [illegible] de projectiles.

[illegible] OCTOBRE

[illegible] Ypres.—Le feld-maréchal Haig a inauguré une nouvelle offensive, à l'est d'Ypres. Le communiqué officiel d'aujourd'hui dit que les Anglais se sont [illegible] à l'attaque, ce matin, sur un front étendu, et accomplissent une progression satisfaisante. Ils ont déjà fait plusieurs prisonniers.

Les Anglais ont déjà pénétré bien au-delà du hameau de Broodseinde, où se croisent les chemins allant de Zonnebeke à Moorslede, et de Passchendaele à Becelaire.

Représailles.—Les aviateurs français ont opéré un autre raid aérien en Allemagne. Par représailles contre le bombardement de Bar-le-Duc, ils ont bombardé Francfort et Rastatt.

Rastatt est une ville de 14,000 habitants, dans le grand-duché de Bade à quatorze milles au sud-ouest de Karlsruhe. C'est la seconde attaque dirigée depuis la semaine dernière contre Francfort, depuis que les Français ont inauguré la pratique d'incursions de représailles.

VENDREDI 5 OCTOBRE

Une grande victoire.—Les détails que l'on donne aujourd'hui sur l'offensive d'hier montrent que les troupes britanniques ont remporté l'une des plus belles victoires de la guerre. A un certain endroit, elles ont avancé sur une profondeur de 2,500 verges. Cinq divisions allemandes, prises dans le tir de barrage, ont été décimées. De nombreux prisonniers, la plupart blessés, ont été amenés dans les lignes anglaises. Les Allemands n'ont pas fait de contre-attaques. Les troupes qui ont pris part à l'assaut comprenaient des bataillons de 28 pays britanniques différents.

SAMEDI 6 OCTOBRE

Félicitations du roi.—Le roi George adresse un message de félicitation à sir Douglas Haig pour son brillant succès. Depuis quinze jours les troupes anglaises ont infligé de rudes coups à l'ennemi. 9,000 prisonniers ont été pris et l'on a fait une avance de trois milles. Les pertes de l'ennemi sont estimées à 40,000.

Ailleurs.—Les Français ont repoussé deux attaques en Champagne et du côté de Verdun. Les Italiens ont repoussé les Autrichiens au Mont San Gabriel.

LUNDI 8 OCTOBRE

Activité d'artillerie.—Depuis la grande poussée de la semaine dernière l'infanterie a gardé les tranchées et s'est contentée de maintenir son terrain, mais l'artillerie n'a cessé de démolir les positions de l'ennemi en vue d'une nouvelle avance, surtout dans la région de Langemark à Zonnebeke. Il peut se passer encore plusieurs jours avant que l'artillerie ait suffisamment accompli son travail pour reprendre l'offensive. Samedi soir les Anglais ont encore fait 380 prisonniers.

MARDI 9 OCTOBRE

Encore une grosse offensive.—A 5.30 du matin les Français et les Anglais ont lancé une nouvelle offensive conjointe dans le secteur d'Ypres et peu après les prisonniers boches ont commencé à affluer aux lignes de l'arrière. En plusieurs endroits les Allemands ont offert une résistance de désespérés, mais ils n'ont pu tenir devant l'impétuosité de l'attaque qui a valu un gain de mille à deux mille verges et la prise de positions importantes. Le saillant d'Ypres offre un sérieux danger pour l'aile droite allemande.

Ça et là

On a parlé de bien des inventions pour mettre fin aux ravages des sous-marins. Lord Northcliffe dit qu'il n'y a encore rien de trouvé pour les combattre avec efficacité.

* * *

L'Angleterre se trouve dans un dilemme: la pénurie de navires rendra quasi impossible ou le transport des troupes américaines ou l'importation des produits nécessaires aux armées vers le printemps prochain.

* * *

Les Allemands ont inventé à leur tour un char d'assaut (tank), nouveau genre muni de mitrailleuses d'un canon de trois pouces de diamètre.

* * *

Au dire de lord Northcliffe, les Canadiens n'ont pas leurs pareils pour dresser des cartes de guerre. Où ont-ils donc appris cela?

* * *

D'après le commissaire fédéral de l'agriculture, le Canada aura un surplus de 225 millions de boisseaux de blé pour exportation, après avoir pourvu à la quantité nécessaire pour la consommation au pays.

* * *

"Jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier dollar, toute la force des Etats-Unis est à votre service" a dit le président Wilson à M. Franklin Bouillon, ministre des missions de France à l'étranger.

* * *

"Nous apprenons, dit la Semaine Paroissiale de Fall River, que nos soldats franco-américains sont de plus en plus recherchés dans l'armée américaine, à cause de leur connaissance des deux langues. Ceux qui n'auront pas eu honte d'apprendre et de parler le français, la première langue du monde, parviendront aux positions les plus enviables, tandis que les autres resteront au rang des manoeuvres".

* * *

Depuis le règne de Louis XIV, la langue française a toujours été la langue diplomatique de toutes les nations. C'est que de toutes les langues, elle est la plus lucide, la plus claire, la plus précise, offrant le moins de chance possible à une double interprétation, due à une mauvaise construction.

* * *

C'est avec Frédéric II que le militarisme naquit; c'est avec Guillaume II qu'il disparaîtra, espérons-le, du moins.

* * *

On calcule qu'il y a dans la première classe des conscrits 493,187 hommes, et en conséquence on devra choisir un homme seulement sur cinq pour avoir le nombre voulu par la loi de conscription.

* * *

Pour mémoire les nations alliées en guerre contre les empires du centre sont: la Belgique, la Serbie, le Monténégro, la France, la Russie, l'Empire Britannique, le Japon, l'Italie, le Portugal, la Roumanie, les Etats-Unis, Cuba, le Panama, le Brésil, Siam, la Chine, la Sibérie, San Salvador, San Marino et la Grèce.

* * *

On parle de l'envoi en Europe de soldats Filipinos, et de troupes siamoises et chinoises. Si cela continue, on verra bientôt, en France et en Belgique, des échantillons de toutes les races et nations de la terre: Américains, Français, Anglais, Belges, Portugais, Ecossais, Canadiens, Irlandais, Australiens, Russes, Polonais, Néo-Zélandais, Hindous, Indiens, Malais, Chinois, Filipinos, Siamois, Sénégalais, Tunisiens, Algériens, Marocains, Fidgéens, Grecs, Syriens et Arméniens.

* * *

Les journaux allemands prétendent que Roosevelt en 1903 conseillait à l'Allemagne l'établissement d'un état allemand dans le sud du Brésil. M. Roosevelt nie catégoriquement ces affirmations.

* * *

La ville de Saskatoon se propose de contribuer $25,000 à l'emprunt provincial du développement agricole.

* * *

La ville de Régina a contribué plus de $17,000 à la Croix Rouge au cours de l'année.

* * *

Il se consume environ 300,000 tonnes de charbon à Régina durant l'hiver. Là comme ailleurs les syndicats marchands s'arrangent pour que les prix montent toujours au lieu de baisser. Depuis 1913 les prix ont monté de $2 à $3 la tonne. La raison est toujours la même: la guerre!

* * *

Une convention des vétérans de la guerre doit avoir lieu à Régina, le 1er et le 2 novembre.

* * *

Le nouveau maire de Londres, M. Charles Hanson, a longtemps habité à Montréal où il dirigeait une banque, et il a épousé une canadienne.

* * *

Le R. P. Lechesne, O.M.I., de Vancouver, a été rappelé des tranchées pour servir d'interprète dans l'armée américaine.

* * *

De Turin à Rome, l'aviateur italien Stoppani a maintenu une vitesse moyenne de 140 milles à l'heure.

* * *

Les Etats-Unis viennent d'inaugurer aux îles Hawaii une station de télégraphie sans fil qui est la plus puissante du monde. Un message a été transmis à travers tout le continent jusqu'à [illegible], distance de 5,000 milles.

* * *

Il y a actuellement 20,000 aéroplanes en construction pour l'armée aux Etats-Unis. Le Congrès a voté $640,000,000 à cette fin. Le tout doit être prêt en même temps que les troupes qui seront expédiées en France.

* * *

Il y aura probablement 137,000 catholiques dans la première armée américaine. Il faudrait 584 chapelains en attribuant à chacun 1,200 hommes. Le gouvernement n'en veut entretenir que 130. On s'adresse au public catholique pour subvenir à 234 autres.

* * *

Dans toute l'armée, il y a 40 p.c. de catholiques. Cette proportion est un peu dépassée dans la marine.

* * *

De terribles inondations en Chine ont chassé un million d'habitants de leurs demeures.

* * *

Le roi d'Italie Victor Emmanuel a fait une visite de trois jours sur le front français en compagnie du président Poincaré. Ces visites du front sont devenues un passe-temps pour les hauts personnages.

* * *

Il paraît qu'il y a à Paris onze mille pickpockets, peut-être plus, mais onze mille que la police connaît et dont elle a le signalement. C'est déjà quelque chose!

* * *

Un marchand juif de Montréal est allé se plaindre à la police que des voleurs lui avaient tout pillé son magasin. "Ils ne m'ont laissé que de quoi m'acheter une corde pour me pendre" s'est écrié ce pauvre fils d'Abraham menacé de banqueroute.

* * *

Les Grain Growers se déclarent en faveur de la conscription de la richesse en même temps que de la conscription des hommes. [illegible] est populaire et fait du chemin auprès des masses bien que ce soit proprement [illegible] pas un autre. Les [illegible] poussent le pays vers [illegible] violentes de socialisme.

* * *

A Régina un jeune homme qui à deux reprises avait voulu s'enrôler, fut refusé à l'examen médical. Cette fois, sans qu'il y ait eu changement dans son état de santé, il se présente et il est inscrit dans la première classe. Comment se fait-il donc cet examen médical? C'est à croire qu'on a décidé de prendre tout le monde jusqu'aux aveugles et aux infirmes pour en faire des soldats!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

— M. et Mme J. [illegible] ont laissés définitivement pour aller résider aux [illegible]. Nos souhaits de succès les accompagnent.

— M. et Mme [illegible] sont de retour [illegible] Calgary.

[illegible]

CANTAL, Sask.

[illegible]

WILLOW BUNCH, Sask.

[illegible]

[illegible]

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Adam, notre sympathique gérant de banque, est allé convoler dernièrement en justes noces à Saskatoon. Nos félicitations.

DELMAS, Sask.

Le R. P. Watelle était absent ces jours derniers pour assister à l'inauguration du Scolasticat d'Edmonton.

Nous regrettons d'apprendre la maladie de la Révérende Sœur Supérieure [illegible] est actuellement sous traitement à l'hôpital Notre-Dame, North Battleford.

[illegible] de North Battleford [illegible]

[illegible]

FILIATRAULT, Sask.

[illegible]

de la même circonstance pour faire baptiser leur premier né.

MARCELIN, Sask.

— Dimanche, le 30 octobre, solennité de S. Michel eut lieu la bénédiction solennelle de notre Couvent.

Il y a actuellement 24 pensionnaires et avant que la Noël soit passée le couvent sera rempli.

Il y a 150 enfants à l'école du village, divisés en cinq classes que dirigent nos religieuses.

Les travaux d'agrandissement de l'école se poursuivent lentement mais sûrement.

Ces travaux compléteront le plan de l'école, soit quatre classes régulières et une annexe pour les bambins. La [illegible] fournira la chaleur. Tout sera de premier choix et selon le progrès. L'école a coûté $[illegible].

M. [illegible] a perdu son [illegible] âgé de 7 mois, Joseph-[illegible] [illegible]

[illegible]

Depuis quarante sept ans

[illegible]

Pour que la France soit sauvée

[illegible]

A retenir

Les noms des sénateurs et députés de langue française qui ont voté pour la conscription.

Canadiens français: au Sénat:

MM. Boldue, Bourbeau, L'Espérance, Larivière.

A la chambre des communes:

MM. Blondin, [illegible], Sévigny, Champagne.

Acadiens: au Sénat:

MM. Girroir, [illegible]

A la Chambre des communes:

M. Robidoux.

Les soldats blessés et le souvenir de leur mère

Une américaine [illegible] une couple d'années [illegible] taux de France, a [illegible] blessés dans leurs [illegible] chambres, en appelant [illegible] tout à leur mère. [illegible] chose bien étrange. Quand nos blessés souffrent désespérément, ils ne cessent de répéter: "Ma mère, ma pauvre mère!!" comme si c'était elle qui souffrait. Ils ont l'air de s'apitoyer sur elle, et non sur eux-mêmes. S'ils ont peur, aussitôt ils l'appellent. Ils n'ont pas eu peur des balles et des obus, mais ils ont quelques fois peur du chloroforme. Leur mère est alors leur suprême recours.

Le poilu et le maréchal

Le *[illegible] de Paris* raconte la jolie anecdote suivante sur le vainqueur de la Marne:

Le maréchal Joffre est allé, dernièrement, passer une journée chez des amis, aux environs de Paris. [illegible]

[illegible]

—Tenez, lui dit-il, tout en lui contant des anecdotes du front, je vous dis ça parce que vous m'inspirez confiance... Vous ressemblez tellement à Joffre que ça me donne l'illusion de causer avec lui.

Le Maréchal ne dévoila pas son incognito; il demanda simplement au poilu l'autorisation de regarder sa plaque d'identité. Et, quelques jours après, le soldat était bien étonné de recevoir un petit paquet contenant un bracelet-montre [illegible] un mot charmant du vainqueur de la Marne.

L'armée portugaise en France

A l'heure actuelle, les forces militaires envoyées en France s'élèvent à 45,000 hommes.

Les régiments d'infanterie portugais combattent sur le front occupé par les Anglais, mais un certain nombre de batteries d'artillerie lourde de fabrication portugaise qui sont déjà arrivées en France avec un état-major d'élite, vont [illegible] par les [illegible].

Courte réponse

Le général de la Moricière écrivait à un libre-penseur:

"Que veux-tu avec tes livres et tes discours ? Tu veux détruire le christianisme, le déshonorer, l'étouffer dans la boue? Mais as-tu du moins quelque chose à mettre à la place? Qu'est-ce que tu as? Tu as tes opinions, tes systèmes, tes désirs: tu as du style, de la colère, ta raison, ta volonté, tes passions. Tu as du nouveau dis-tu? Mais, tiens, à ton nouveau je préfère le vieux. Car le vieux, c'est Dieu; le nouveau, c'est toi. Le vieux, c'est la morale en œuvre; le nouveau c'est la morale en l'air. Le vieux [illegible] des citoyens, des hommes [illegible] veau ne fera jamais [illegible] rieux et des sauvages".

Les familles qui ont déjà perdu de leurs membres à la guerre [illegible] spécialement favorisées [illegible] qu'on annonce d'Ottawa. [illegible] n'est que très légitime.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

(*Suite*)

Bien plus, sans s'en douter, elle avait, en montrant cet avenir tout proche, mis, en quelque sorte, son maître en demeure de se prononcer dans un délai relativement assez court. En effet, puisque l'on était déjà à la fin d'août et qu'André devait entrer au lycée au commencement d'octobre.

Le pauvre M. Leverby se trouvait en ce moment vraiment acculé.

Les coudes appuyés sur son bureau, la tête enfouie dans *ses mains* M. Leverby, après le départ de Clémence était resté absolument déconcerté.

Pourquoi avait-il écouté sa vieille cuisinière? De quel droit cette femme venait-elle ainsi brutalement jeter une lumière dans cette [illegible] confuse où il se complaisait depuis un certain temps? Que venait aussi faire l'appréciation du moulin en ce qui concernait Mlle Brunnel, et comment [illegible] s'y arrêter?

Il se demandait tout cela, le pauvre Leverby, et il était contraint, non sans une certaine confusion, de reconnaître que s'il n'avait pas, à un moment donné, envoyé Clémence à tous les diables avec toutes ses rengaines, y compris le moulin, c'est que, précisément, tout s'accordait avec ce qui se passait en lui.

Malheureusement, ce que la bonne fille arrangeait en adroite cuisinière, à la façon dont elle eût lié une sauce, n'apparaissait pas, il [illegible] de beaucoup aussi [illegible] M. Leverby.

Tant que [illegible] l'éventualité de son mariage avec Mlle Brunnel [illegible]

En [illegible], M. Leverby [illegible] sans se rendre compte [illegible] agréments physiques, qui lui permettaient de réaliser avec plus d'un, la large aisance qu'il pouvait offrir et le rang social auquel il [illegible] une femme faisaient [illegible] douté, du reste, que les recherches [illegible] dont il s'était [illegible] suffisamment [illegible] sur ce point.

En conséquence, l'idée que l'institutrice pourrait décliner l'honneur de devenir Mme Leverby ne l'avait pas même effleuré.

Maintenant que le moment était arrivé de faire cette démarche décisive, il hésitait.

Une foule de menus faits, passés autrefois pour ainsi dire inaperçus, une infinité de détails, jugés insignifiants jusqu'ici, lui revenaient maintenant à la mémoire.

[illegible] que [illegible] Mlle Brunnel ne [illegible] du moins [illegible]

Très simple, [illegible] naturelle, [illegible] elle ne [illegible] cherché. Jamais [illegible] déconcert en elle le [illegible].

Très réfléchi [illegible] de sa part [illegible] elle avait [illegible] différente à l'égard de M. Leverby, et il était aisé de s'apercevoir qu'il n'occupait aucune place dans ses pensées.

Appelée à donner ses soins à André, elle s'était vouée à cette tâche avec un dévouement au-dessus de tout éloge, donnant à l'enfant le meilleur d'elle-même, en sorte que le petit orphelin avait retrouvé en "Bonne Amie" la douceur et la tendresse de celle qui n'était plus.

Oui, comme le disait Clémence, Mlle Brunnel était tout maintenant dans cette maison où, peu à peu, elle avait pour ainsi dire reconstitué un foyer, où, sans qu'il y parût, elle était devenue le centre vers lequel, insensiblement, tout [illegible] fini par converger. Aux [illegible] du moins, elle semblait bien l'âme en qui réside la vie et qui la communique.

Sans Mlle Brunnel, l'idée d'un foyer ne pourrait plus se concevoir chez M. Leverby, où chaque chose, eût-on dit, réclamait maintenant sa présence.

Oui, certes, "quelque chose tournait les idées" de M. Leverby ce jour-là, et c'était bien "à l'après de ce que lui avait dit" Clémence que, laissant là son courrier, il avait enfourché sa bicyclette et était parti tout droit à l'aventure, n'osant se retourner, dans la crainte, eût-on dit, de voir une foule de choses très ennuyeuses lui chevaucher en croupe.

XXIV

Il avait traversé Chavette-Saint-Brice dans toute sa longueur, avait péniblement gravi la côte d'où par-dessus le bois semblable à un vaste paquis aérien, pointaient les deux jolis clochers de Rieuse, puis il s'était laissé couler, avec la rapidité d'un projectile, sur la pente raide qui mène au Valblond.

Grisé par sa course folle, pris d'une sorte de vertige, il allait ainsi pour, tout entier à ces pensées qu'il voulait fuir et qui, maintenant, se confondaient et se heurtaient tour à tour dans son cerveau en ébullition.

André, le Dr Chaumet, Clémence, Mlle Brunnel, semblaient défiler devant lui comme des personnages de ballade, en une sorte de manège fantastique, et tous lui échappaient dans cette vire-volte maligne que semblait actionner la grande roue du moulin.

Dans un village, après le clocher il y a le moulin.

Chavette-Saint-Brice, en bon village lorrain, ne différait guère des autres villages. Son moulin comme tous les autres moulins, s'il n'avait pas les avantages du prône avait cependant, comme tous ses congénères, les bénéfices d'une certaine autorité, et si Clémence s'en était réclamée, ce n'était pas sans raison.

L'opinion du moulin, c'était l'opinion du village et des environs.

Oui, certes, s'il devait "y avoir" un jour une autre Madame dans la maison, ce serait, à coup sûr, Mlle Brunnel qui ferait le mieux l'affaire", non seulement "rapport au petit", mais encore en ce qui le concernait, lui, Leverby.

Une grande pitié l'envahit à la pensée de ce pauvre "petit soldat de six ans" à qui "il allait faire marquer le pas", comme avait dit Chaumet: Mlle Brunnel, devenue Mme Leverby, aurait le droit de s'opposer au départ de l'enfant, et M. Leverby, se soumettant à cette douce autorité qu'il s'empresserait de reconnaître, ne perdrait ainsi rien de son prestige devant ses bons amis républicains.

Laissant Valblond sur le côté, il avait franchi la Rieuse à l'endroit où elle tombe en cascade sous un vieux pont enlierré et moussu, à deux pas du grand bois où elle allait se perdre sous le taillis. Il y avait plus d'une heure qu'il vaguait, et le soleil était déjà haut.

(*A Suivre*)

La vengeance d'une francaise

Au foyer

A peine levé, le capitaine von Heinburg s'installa dans le grand fauteuil, devant la croisée entr'ouverte. Sa poitrine se dilata dans une plénitude de joie physique à aspirer l'air déjà tiède d'avril qui lui apportait les premières senteurs du jardin. Le petit miroir rond qu'il tenait à la main lui renvoya l'image de ses traits amaigris, mais qui reprenaient leur teint coloré. Et cette constatation qu'il faisait pour la première fois depuis le début de sa convalescence aviva en lui le sentiment d'allégresse.

Il était hors d'affaire. Bientôt, dans quelques semaines, il pourrait reprendre sa place à la tête de sa compagnie et conquérir de nouveaux grades, de nouveaux honneurs... à la condition que rien de fâcheux ne survînt. Sa maladie mise à part, la campagne de France était trop bien commencée pour lui pour qu'il ne caressât pas l'espoir de la terminer aussi favorablement. N'empêche qu'il avait eu la chance d'échouer, au hasard de l'occupation, dans cette petite maison où il était pourtant entré le premier soir, hautain, la menace à la bouche.

Son hôtesse, heureusement, ne lui avait gardé aucune rancune de sa brutale attitude. Au contraire, pendant les trois semaines que la fièvre l'avait tenu cloué dans ce lit, elle l'avait soigné avec un dévouement vraiment touchant, sans se préoccuper de sa nationalité, se levant presque chaque nuit, attentive à ce qu'il ne manquât de rien, toujours prête à répondre à ses appels.

Les Françaises sont tout de même d'admirables créatures. Ce n'est pas se diminuer que de leur rendre justice et de reconnaître leurs qualités. Quant à lui, il n'oublierait jamais la conduite de madame Dugas à son égard. A l'heure de son départ il saurait lui témoigner sa reconnaissance autrement que par des remercîments verbeux. Et, dans son orgueil d'officier noble, il se félicita que sa fortune lui permît de la récompenser largement de ses peines et de ses services.

Un coup discret à la porte lui fit tourner la tête. Entrez, dit-il en s'efforçant d'atténuer la rudesse de sa voix. Puis, souriant:—Bonjour, madame Dugas.

Toujours grave en ses vêtements noirs, elle inclina légèrement la tête.

—Je vous ai entendu aller et venir dans votre chambre, dit-elle. C'est pourquoi je me suis permis de frapper. Si cela ne vous dérange pas, je vais faire votre lit.

—En vérité, madame, je suis confus de la peine que je vous cause, répondit-il dans un français très pur, presque sans accent.

Madame Dugas apportait tant de discrétion, un tel tact dans leurs rapports, que le capitaine von Heinburg en éprouvait parfois une gêne. Mais son éducation, l'aisance de ses manières lui permettaient aussitôt de se ressaisir, de ne rien paraître en reste de politesse.

Madame Dugas ne semblait point tout à fait insensible à ses égards, bien qu'elle affectât toujours la même attitude circonspecte empreinte de dignité. La pâleur de son visage sillonné de quelques rides vers les tempes, sous ses cheveux qui blanchissaient, exprimait une tristesse profonde. Assurément cette femme enfermait en son cœur quelque grande douleur. La guerre l'avait-elle atteinte comme tant d'autres dans ses plus chères affections? Le capitaine von Heinberg n'avait jamais osé l'interroger.

Elle avait commencé d'enlever les couvertures. L'officier la suivait dans ses mouvements prestes d'un regard de sympathie. Il reprit après quelques instants de silence:

—Je vous ai remercié à maintes reprises, madame, de ce que vous avez fait pour moi. Je ne me suis pas encore excusé de la façon incorrecte dont je me suis présenté chez vous le jour de notre entrée dans la ville. J'en ai un regret très sincère.

Elle s'arrêta au pied du lit, et de sa voix calme:—Je crois vous avoir prouvé, monsieur, que je ne m'en souvenais plus.

La riposte le laissa tout interdit. Une légère rougeur s'étendit sur son front. Il reprit pourtant au bout d'un moment:

—Que voulez-vous? madame, c'est notre manière quand nous sommes... quand nous nous voyons vainqueurs. Vos compatriotes nous traitent de barbares. Peut être, jusqu'à un certain point, ont-ils raison. Barbares, nous le sommes restés dans la guerre. Nous l'avons dépouillée de tous ses oripeaux comme de toutes ses traditions chevaleresques. Nous la faisons sans pitié, sans atténuation, dans toute sa rigueur inflexible. Nous appliquons à la lettre les doctrines de nos écrivains militaires, qui assurent que c'est la seule façon de la comprendre et d'en tirer les résultats immédiats en brisant ainsi, par la terreur, la résistance de l'adversaire. J'ai eu le temps de réfléchir depuis que je suis sous votre toit, et je me demande maintenant si nos théoriciens ne se sont pas trompés.

Si madame Dugas fut surprise de cette déclaration, elle ne le laissa pas paraître.

—Plus encore que mes propres réflexions, ajouta von Heinburg, les soins assidus que vous m'avez prodigués ont contribué à modifier mes idées. Vous avez si complètement oublié vous-même que j'étais un ennemi...

—Un homme qui souffre n'est plus un ennemi, répondit-elle avec sa gravité habituelle.

Une surprise se peignit sur les traits du capitaine. Cette réponse faite sur ce ton de simplicité achevait de le troubler. Un ennemi sur le point d'expirer n'était-il pas toujours un ennemi? Officier prussien, infatué de tous les orgueils et préjugés de sa caste, il subissait magré tout, l'ascendant de cette femme qui se révélait à lui dans la noblesse de ses sentiments. Pour la première fois il eut conscience de son infériorité.

Il voulut réagir contre cette impression pénible en se relevant en même temps aux yeux de madame Dugas. Mais il le fit, en dépit de son éducation, avec la maladresse des Allemands, qu'ils appartiennent ou non aux classes élevées.

—Enfin, grâce à vous, madame me voilà rétabli. Je compte partir dans deux ou trois jours. Le moment est donc venu de m'acquitter envers vous. Car je tiens non seulement à vous indemniser de vos soins, de toutes les dépenses dont j'ai été la cause directe ou indirecte, mais à vous prouver qu'un officier allemand est susceptible de reconnaissance.

Il avait entr'ouvert sa tunique et tiré son portefeuille.

Madame Dugas eut un geste de refus.

—Gardez votre argent, monsieur.

—Je ne puis cependant pas, madame, rester ainsi redevable envers vous.

—Vous ne me devez rien. Ce que j'ai fait pour vous je l'ai fait par charité chrétienne et par devoir d'humanité. J'ai agi comme j'eusse souhaité qu'en un cas semblable agît une femme allemand

—N'en doutez pas. Les femmes de mon pays, elles aussi, sont susceptibles de ces mouvements généreux dont les Françaises, je le reconnais, ont toujours été les premières à donner l'exemple. Mais l'hommage que je me plais à leur rendre en votre personne ne me libère d'aucune de mes obligations S'il m'était au moins permis de vous rendre un service quelconque ...Auriez-vous, par hasard, un fils prisonnier en Allemagne?

Plus pâle encore que d'habitude, madame Dugas secoua la tête. Ses cils eurent un battement précipité.

Non, monsieur, mon fils n'est pas prisonnier, mon fils est mort!

—Tué sur le champ de bataille?

—Blessé... et achevé ensuite par vos soldats.

Von Heinburg eut un soubresaut et tendit vivement la main en signe de protestation

—Oh! ne croyez pas cela, madame. Nos soldats sont trop disciplinés pour déployer une telle sauvagerie envers un ennemi tombé.

—Si j'affirme, dit madame Dugas sur un ton frémissant, c'est que le fait est exact. Oui, vos soldats sont disciplinés pour l'accomplissement de tous les crimes. Ne le niez pas... Mon enfant venait d'être blessé à la jambe par un éclat d'obus. Obligés de reculer, ses camarades, malgré ses appels, n'avaient pu le relever. Mais presque aussitôt ils regagnaient le terrain perdu. Mon fils n'était déjà qu'un cadavre. Les vôtres l'avaient fracassé la tête à coups de crosse. Voilà ce qu'ils ont fait, vos soldats disciplinés....

Ses regards humbles se fixèrent sur l'officier allemand qui baissait le front. Droite en ses vêtements de deuil, figée en une ... nante immobilité, elle semblait l'image même de la douleur.

Von Heinburg ne songeait plus à protester. Ainsi cette femme qu'il avait lui-même ... traitée à son arrivée, dont le fils avait été assassiné dans les ... ces les plus odieuses, ... jour et nuit, l'avait ... mort! Cette grandeur ... blait.

— Ah! oui, madame, ... chose que la guerre ... la guerre comme nous ... Pardon!...

... madame Dugas ... Le visage ... grosses larmes ... tenant sur ses joues. ... mise à sa besogne.

Eugène ...

Québec est une puissance

Un récent numéro du *Canadian ...* publiait une étude, signée Victoria Hayward sur la province de Québec. L'auteur arrive d'un voyage à travers la province ... du Canada et ne cache pas sa surprise et son émerveillement d'avoir ... ce Québec.

... Québec est une puissance ... constant Mlle Hayward. ... pour elle la puissance de ... la puissance de l'état de ... la puissance ... l'éducation ... la puissance ...

— o —

[illegible]

PRINCE-ALBERT

Bénédiction d'une statue de St. Jean-Baptiste à la cathédrale —Eloquent sermon

La cérémonie de la bénédiction de la statue de St. Jean-Baptiste à la cathédrale, [illegible] a été l'occasion [illegible] d'éloquence dont [illegible] emporté un souvenir durable. Le R. P. D[illegible], O.M.I., d'Edmonton, se trouvant de passage à Prince-Albert [illegible] [illegible]

[illegible]

a été suivi de tout l'auditoire avec un intérêt marqué. Le soir, à la réunion de l'A. C. F. C., il était le sujet de toutes les conversations.

La statue a été bénite par S. G. Mgr Pascal, assisté par les RR. PP. Avenair et Dubrusseis.

Le placement des orphelins belges

Que [illegible] parvenir au plus tôt au R. P. Danis, curé de la cathédrale, les noms des familles [illegible] [illegible]

Notre réunion française

[illegible]

[illegible] des élèves de l'[illegible] Prince-Albert au Collège de St-Boniface

[illegible]

$1,500,000 dans le district au cours de l'année prochaine. Il y a grande demande d'ouvriers pour travailler au bois.

— S. G. Mgr Pascal, accompagné du R. P. Danis est parti lundi pour Rochester, Minn., où Sa Grandeur doit consulter les spécialistes du célèbre [illegible] des frères Mayo.

Nous avons eu [illegible] cette semaine, l'avantage de la visite du R. P. Emile Pascal, O.M.I., de North Battleford, qui compte toujours un grand nombre d'amis à Prince-Albert.

Le bazar qui eut lieu samedi et [illegible] [illegible]

Turmel est arrêté

[illegible]

Inspection médicale dans les écoles

[illegible]

Sérieuse grève aux [illegible] de Fort William

[illegible]

L'augmentation de salaire depuis 1914 est d'environ 40 pour 100. Le Bureau des commissaires du [illegible] se tient en communication continuelle avec le ministère du travail à Ottawa.

D'après les [illegible] 80 pour 100 des grévistes sont d'origine étrangère. Les [illegible] qu'il n'y en a que [illegible] pour 100 qui sont d'origine étrangère.

Le conflit a [illegible] [illegible]

Le français [illegible] une langue étrangère aux Etats-Unis

[illegible]

de la diplomatie dans laquelle le kaiser lui-même a dû lire récemment la note du Souverain Pontife aux nations, étrangère la langue que l'on s'empresse d'enseigner à nos soldats afin qu'ils puissent mieux fraterniser avec les héroïques poilus de France? Allons donc!"

Oui! enlevez vos cors sans douleur !

Une autorité de Cincinnati dit comment sécher les cors et les durillons et les enlever avec les doigts.

Hommes et femmes tourmentés par les cors, essayez de suite. Portez les chaussures qui vous tuaient presque auparavant, dit cette autorité de Cincinnati, [illegible] [illegible]

quelle pharmacie, mais elle supprimera positivement tout cor ou durillon, dur ou mou. Vous devriez l'essayer: le remède est peu coûteux et il ne vous irritera pas la peau.

Si votre pharmacien n'a pas de Freezone, dites-lui de s'en procurer au magasin de gros. C'est une magnifique drogue qui agit chaque [illegible]